

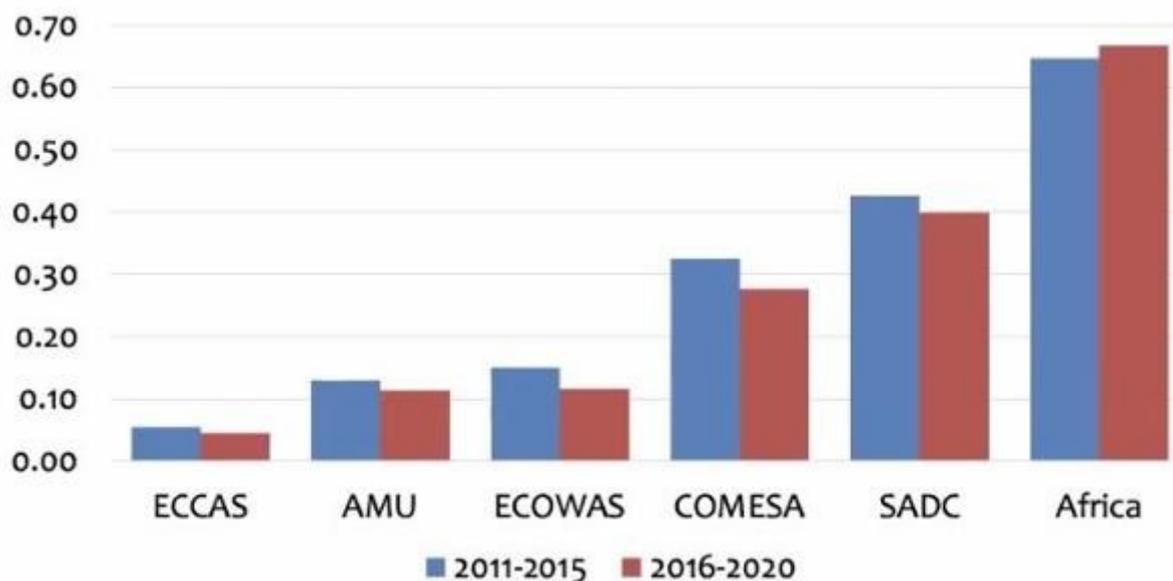
La relocalisation des échanges commerciaux agricoles en Afrique

17 février 2023

AKADEMIYA2063 (voir un [précédent portrait](#) de cette organisation) a organisé le 31 janvier 2023 un webinaire consacré aux impacts de la guerre en Ukraine sur les échanges agricoles entre pays africains. Il s'inscrit dans une série dont les précédents numéros ont mis l'accent sur la baisse de la production agricole, en raison d'un accès plus difficile aux engrais et de la forte dépendance du continent aux importations céréalières venant de Russie et d'Ukraine. S. Odjo, économiste agricole, a présenté des travaux conduits sur les flux de céréales, d'oléagineux et d'huiles végétales, à l'échelle du continent et de sous-ensembles régionaux ayant mis en place des accords commerciaux. Trois indicateurs ont été utilisés.

Le premier, dit *Trade overlap indicator* (TOI), mesure la part des importations et exportations dans l'ensemble des échanges commerciaux du continent. Plus le TOI d'une région est élevé et plus le potentiel de conversion des flux extrarégionaux en échanges intrarégionaux est fort. L'étude souligne les différences régionales, l'Afrique australe et de l'océan Indien (Afrique du Sud, Maurice, Seychelles, Tanzanie, Zimbabwe, etc.) ayant un plus grand dynamisme (figure ci-dessous). Par ailleurs, à l'exception de la Guinée-Bissau et des Comores, l'ensemble des pays participent aux échanges commerciaux intrarégionaux.

Pour les périodes 2011-2015 et 2016-2020, résultats de l'indicateur TOI sur les produits agricoles par région et pour l'ensemble de l'Afrique



Source : AKADEMIYA2063

Lecture : certains pays sont compris dans deux régions. ECCAS (pays d'Afrique centrale) : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo – RDC, Guinée équatoriale, Guinée, Gabon, Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe. AMU : pays du Maghreb et Mauritanie. ECOWAS (pays à l'ouest du continent) : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo et Sierra Leone. COMESA : Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tunisie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe. SADC (Afrique australe et de l'océan Indien) : Angola, Botswana, Comores, RDC, Érythrée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Le deuxième indicateur, dit *Trade expansion indicator* (TEI), mesure, pour un produit agricole donné, la part des importations et exportations intrarégionales dans l'ensemble des échanges commerciaux de la zone géographique. Le TEI est plus élevé pour les huiles végétales et les oléagineux que pour les céréales.

Le troisième indicateur apprécie l'avantage comparatif d'un pays dans l'exportation d'un produit. Entre 2016 et 2020, l'Éthiopie arrive en tête dans la région COMESA sur les segments oléagineux et céréaliers. Pour ces mêmes produits, la Zambie et les Seychelles bénéficient des avantages comparatifs les plus élevés en Afrique australe.

Signalons enfin que cet événement est complété par un [portail documentaire](#) sur les effets du conflit sur les économies africaines.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : [AKADEMIYA2063](#)